

1. Identification de la Collectivité qui passe le Marché

Syndicat Mixte de l'Abattage en Corse
CS 956 – 20700 Ajaccio Cedex 9
Tél : 04.95.32.33.12, Fax: 04.95.32.76.99,
E-mail : jean-pierre.giansily@smac-corse.fr

2. Procédure de passation :

La présente consultation concerne un marché de prestations de fournitures courantes et services (d'assurances), lancée selon la procédure adaptée conformément à l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, avec possibilité de négociation.

3. Objet du Marché :

Prestation d'assurance des dommages aux biens du SMAC

4. Code nomenclature

66515200-5	Services d'assurance de biens
66516000-0	Services d'assurance responsabilité civile

5. Caractéristiques principales :

Le Syndicat Mixte de l'Abattage en Corse souhaite souscrire à un contrat d'assurance couvrant les risques suivants : dommages aux biens mobiliers et immobiliers du SMAC et de ses abattoirs, responsabilité civile d'exploitation, protection juridique et assistance.

La présente consultation est répartie en un lot unique.

La présente consultation est réservée **aux sociétés d'assurance et/ou mutuelles, organismes portant et provisionnant les risques**. Les intermédiaires habilités à présenter des opérations d'assurance (**attestation ORIAS à fournir** – sauf si prestataire de service non soumis à ORIAS) peuvent également candidater en complément de ces organismes.

6. Durée du marché :

La prestation est conclue à effet du 1^{er} janvier 2019, pour une durée de 12 mois reconductible 3 fois avec une durée identique de 12 mois, sans que le terme définitif du marché puisse dépasser le 31 décembre 2022.

7. Modalités essentielles de financement et de paiement

Paiement conformément aux règles de la comptabilité publique, par mandat administratif dans un délai global de 30 jours, délai à compter de la date de réception de facture.

8. Justificatifs à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Certificats et attestations prévus à l'article 48 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et détaillés dans le règlement de consultation.

9. Critères d'élimination des candidatures :

- Candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des déclarations, certificats ou attestations demandées dûment remplis et signés ;
- Candidats dont les garanties professionnelles et financières sont insuffisantes par rapport aux prestations objet de la consultation ;

10. Critères de choix des offres :

Les critères d'attribution seront pondérés comme suit :

- Valeur prix (60%)
- Conformité au cahier des charges (10%)
- Détails et modalités de la procédure d'indemnisation (10%)
- Nature et montant des franchises (20%)

11. Délai de validité des offres :

180 jours

12. Retrait / Dépôt du dossier de consultation et renseignements

Sur le site : <https://www.achatspublicscorse.com/smac>

13. Rédaction des offres / Prix :

Les offres sont rédigées en Français et les prix exprimés en Euros.

14. Date limite de dépôt des offres :

Le lundi 10 décembre 2018 à 12h00.

15. Date d'envoi de la publication :

Le lundi 19 novembre 2018

Le Président